



Syndicat des Enseignants de
l'UNSA
93, Boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
06 79 94 30 57

St-Brieuc le 28 janvier 2020

Section Départementale des Côtes d'Armor
Robin Maillot, secrétaire départemental

**Monsieur le Directeur Académique des Services
Départementaux de l'Éducation nationale
8 bis rue des Champs de Pies
BP 2369
22 023 SAINT-BRIEUC**

Objet : Vœux 2021 et quelques remarques ou questions

Monsieur le Directeur Académique,

Permettez-moi tout d'abord de vous adresser, il est encore temps, en mon nom et celui de l'équipe du SE-UNSA 22, nos meilleurs vœux pour l'année 2021. Par la même occasion, et avant l'audience en distanciel prévue avec Madame l'IENA lundi prochain, nous tenions à vous questionner sur certains sujets et à vous alerter sur d'autres, ce qui explique que ce courrier sera assez long.

Juste avant l'envoi de ce courrier, nous venons de prendre connaissance des documents préparatoires au CTSD de la carte scolaire de rentrée 2021 dans le 1er degré. Nous constatons qu'il y aura un nombre très important de fermetures. Nous le déplorons fortement et le regrettons dans le contexte sanitaire actuel et à venir qui interroge fortement sur les possibilités que pourront avoir les élus et parents de défendre la situation de leurs écoles. Nous vous demandons donc de quelle façon vos IEN et vous-même allez recevoir les délégations qui souhaiteront défendre la situation de leur école. Il est indispensable qu'elles puissent avoir cette possibilité, dans un temps si contraint.

En tant que représentants du personnel, nous ne pouvons que nous inquiéter de la situation des trop nombreux collègues qui vont se retrouver sans poste, a fortiori dans la période actuelle et, il est utile de le rappeler, dans un mouvement des personnels qui se fait sans représentants du personnel du fait de la loi de la transformation de la Fonction Publique que nous dénonçons plus que jamais. Les majorations de points pour suppression de poste ne remplacent en aucun cas les règles précédentes qui permettaient aux personnes victimes de fermeture de classe de retrouver leur poste l'année de la suppression ou la suivante. Nous l'avions dénoncé et demandons donc que cette règle soit de nouveau dans la future circulaire du mouvement. Un mouvement qui risque d'être particulièrement difficile humainement du fait de ces nombreuses fermetures... Et quel message envoyé aux enseignants qui apprendront avec surprise ces décisions de fermetures en remerciement de tous leurs efforts des derniers mois...

En CHSCT ministériel et en CHSCTD, l'UNSA Éducation a soumis un avis* (voté unanimement) qui demandait un point de situation chaque semaine concernant l'évolution de la pandémie de covid-19 dans le département. Il nous avait été répondu que ces informations nous seraient communiquées. Nous souhaiterions donc les recevoir afin d'avoir un éclairage sur ce qui se passe dans notre département.

A ce propos, nous tenions à vous alerter sur la gestion en cours lors de détection de cas covid et cas contact, chez les élèves mais aussi chez les personnels. Il est indispensable qu'il y ait une harmonisation entre les informations données par les interlocuteurs (ARS et CPAM), pour l'élaboration de la liste des cas constats, le temps réel de la mise en isolement et les éventuels tests à prodiguer pour la date de retour dans l'établissement. Nous vous rappelons, une

fois encore, que ce sont nos collègues directeurs qui se retrouvent face aux parents qu'il faut rassurer devant le manque d'informations ou les informations contradictoires données par les différents protagonistes. Nous précisons que nos collègues directeurs sont aussi en classe et n'ont pas la même latitude que les chefs d'établissement pour organiser la « gestion de crise Covid », d'où la nécessité de leur octroyer un temps supplémentaire de décharge dès l'identification d'un cas covid afin de gérer la situation dans l'immédiat.

Les nombreux retours que nous avons eus font part d'une colère bien compréhensible de nos collègues directrices et directeurs à la lecture de la demande de saisine et d'organisation d'un conseil d'école, dans des délais particulièrement courts, alors que les collectivités avaient, elles, été alertées bien en amont... Avoir une attention particulière pour les directeurs et directrices, c'est alléger ce qui leur est demandé et qu'ils puissent avoir leurs décharges, voire plus lorsque cela est possible, or, faute de remplaçants, certains directeurs n'ont pas pu avoir leurs journées de décharge.

Dans ce registre, je vous laisse imaginer les réactions des équipes pédagogiques à la refonte du projet d'école qui avait été ajourné à notre demande, mais pour un laps de temps bien réduit puisque cela reste toujours d'actualité et fait partie des demandes de l'administration qui nous paraissent bien déconnectées de la situation actuelle et peu respectueuses des conditions de travail subies par nos collègues depuis de nombreux mois.

Nous vous avons écrit à deux reprises durant le premier trimestre vous demandant la priorisation des remplacements pour remplacer les personnels absents dans les écoles, ceci afin d'éviter le brassage des élèves. Nous n'avons jamais eu de réponse à nos courriers mais avons appris que ce serait le cas, ce qui nous paraissait être logique tant la priorité devrait aller à la protection des élèves et des personnels. Malheureusement, en ce début d'année et de second trimestre, nous avons appris par des collègues qu'il n'y avait pas de remplaçant disponible pour remplacer un collègue en arrêt de maladie ou cas contact COVID 19 dans une école, alors que des remplaçants assuraient le remplacement de personnels en formation Constellation. Nous réitérons notre demande tant la priorité devrait être d'éviter coûte que coûte les brassages et à cet effet de prioriser des remplacements de collègues absents pour cause de santé, ou cas contact.

Nous avons demandé d'ajourner les formations non essentielles, comme l'a fait le SE-UNSA au niveau national. Les parents, les enfants et les personnels de nos écoles, qu'ils soient de l'Éducation ou des collectivités, sont ou seraient mécontents d'apprendre que soit priorisée la formation voulue par notre ministre plutôt que la limitation des brassages d'élèves... Nous avons bien compris que ces formations, préconisées par notre ministre, devaient absolument avoir lieu, mais nous ne pouvons accepter que cela soit prioritaire, a fortiori dans le contexte sanitaire actuel. Nous vous alertons également sur les personnels sous pression à qui on a imposé cette formation, de la même façon que les personnels qui doivent la dispenser...

Nous regrettons que les personnels contractuels recrutés pour pallier l'absence des personnels vulnérables n'aient pu avoir d'accueil ou de conseils avant d'aller en classe, assurer des remplacements... Nous souhaiterions aussi savoir si leur recrutement va être prolongé.

Nous terminerons en alertant sur le manque d'AESH dans notre département, et donc d'accompagnement d'enfants, il est nécessaire de le rappeler. Nous réclavons à nouveau que des moyens soient octroyés afin que soient recrutés le nombre d'AESH suffisant car les besoins sont réels et la situation est difficile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon attachement au service public d'éducation.

Robin Maillot
Secrétaire Départemental du SE-UNSA 22



** **AVIS 2** : Dans le cadre des prérogatives du CHSCT ministériel, il semble nécessaire que l'employeur donne à ses membres les informations permettant d'avoir un avis éclairé sur l'épidémie de covid - 9 et ainsi d'alimenter les données du bilan annuel de la santé au travail, où les conséquences de l'épidémie seront soigneusement analysées. Dans cette même logique, les membres du CHSCT ministériel recommandent également que ce type de données soit mis à disposition des membres des CHSCT D et A par leur Dsden et leur rectorat. Les membres du CHSCTD22 demandent que la Direction Académique leur communique chaque semaine un point de situation concernant l'évolution de la pandémie de covid-19 dans le département. Nous souhaitons que ces informations contiennent le détail des structures fermées (classes, écoles, établissements, services), le nombre de cas confirmés d'élèves et de personnels atteints, le nombre de cas en isolement d'élèves et de personnels, le nombre de formes graves contractées (criticité, hospitalisations, décès). Nous demandons des chiffres par département, mais aussi par type de personnel et niveau d'enseignement (1er et 2nd degré). Nous souhaiterions également disposer de données relatives au nombre de cas confirmés de personnels hors Éducation nationale, notamment pour ce qui concerne les agents des collectivités intervenant dans les écoles et établissements scolaires.*